

UE – Autoriser le maïs OGM Bt11 : Le HCB dit oui mais...

Par Eric MEUNIER

Publié le 07/05/2010, modifié le 27/02/2025

Le maïs Bt11 de Syngenta est destiné à la culture, l'importation, la transformation et l'alimentation humaine et animale. L'avis du Comité Scientifique du HCB (16 avril 2010) précise que sa commercialisation est « acceptable » si les herbicides à base de glufosinate ne sont pas utilisés sur ce maïs bien que ce dernier soit modifié pour y résister (savoir si cette vérification est faisable est une question sans réponse), si la mise en place de zones refuges est vérifiée et si le Plan de Surveillance après commercialisation est amélioré. Le CS souligne qu'aucun plan de surveillance sanitaire n'est fourni alors que c'est obligatoire. Concernant les impacts sur la santé, le HCB sans avoir été saisi de la question explique que les données fournies ne permettent pas de conclure à une absence de risque ! Le CEES rappelle les incertitudes déjà soulevées pour le Mon810 (impact sur les insectes non-cibles, coexistence, impacts économiques...).

Adresse de cet article : <https://infoogm.org/ue-autoriser-le-mais-ogm-bt11-le-hcb-dit-oui-mais/>